

ARE, ce n'est possible pour personne !

Comme nous l'avions anticipé l'année dernière, la mise en place de l'ARE sur Paris ne fait que dégrader les conditions de travail de toutes les catégories de personnels travaillant dans les écoles que ce soit les enseignant-e-s, les animat-eurs-rices, les ASEM, les ATE, les gardien-ne-s d'école, les PVP ! Personne n'est satisfait de ce qui, pour avoir coûté un maximum d'argent à la mairie, n'en reste pas moins une véritable usine à gaz !

Pour beaucoup la surcharge de travail devient insupportable. La mairie peine déjà à faire remplacer les absences. Qu'en sera t-il cet hiver quand tout le monde sera épuisé ou malade ?

Pour la majorité des personnels concernés, ces changements imposés de tâches, de responsabilités et d'horaires se font sans aucune revalorisation salariale et dans des conditions de travail dégradées ainsi que des modifications statutaires imposées.

Dans les hautes sphères et dans les médias, on nous somme de travailler tou-te-s ensemble pour le bien-être de l'enfant. En réalité la mise en place de l'ARE ne fait qu'augmenter les divisions entre nous, opposant animateurs , ASEM, PVP, enseignants, ATE.

Depuis l'année dernière la Mairie a consciemment créé ces divisions pour imposer les nouveaux rythmes faisant miroiter la revalorisation de toute la filière d'animation. Que ne l'a-t-elle fait avant ? Au contraire, pendant des années la mairie de Paris a sciemment créé et accentué la précarisation du péri-scolaire en multipliant les vacations.

Aujourd'hui, nous revendiquons la suspension de l'ARE et l'abrogation du décret sur la réforme des rythmes scolaires, sans que cela entraîne de recul pour les personnels de la Ville.

La mairie doit maintenir pour eux les quelques avancées qu'elle ne leur a consenties que pour les gagner à son projet et le leur faire appliquer.

Elle doit répondre aux besoins des écoles en personnels titulaires, formés et qualifiés.

Elle doit satisfaire leurs revendications en matière de recrutement, de statut et de déroulement de carrière, de salaires, de temps et de conditions de travail.

Sur ces bases, SUD Éducation affirme la solidarité de tous les personnels de l'État et de la Ville de Paris.

